

Juillet 2013

# Flash

# LA LETTRE aux actionnaires

## Compte-rendu de l'assemblée générale ordinaire du 16 mai 2013



L'assemblée générale ordinaire des actionnaires s'est réunie le 16 mai 2013, sous la présidence d'Augustin de Romanet, Président-Directeur général, au Palais des Congrès de la porte Maillot, à Paris. Toutes les résolutions proposées par le conseil d'administration à l'assemblée générale ont été **adoptées à plus de 87%**.

L'assemblée générale réunissait **429 actionnaires**. Les actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance représentaient **87 250 408 droits de vote**, soit **88,16 %** du total des actions disposant du droit de vote.

Les actionnaires ont approuvé les comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2012. Ils ont décidé de verser au titre de cet exercice un dividende de **2,07 euros par action**. Ce dividende correspond à un taux de distribution de 60 % du résultat net part du groupe de l'exercice 2012, contre un taux de distribution de 50 % précédemment. Le paiement du dividende en numéraire a été fixé au 30 mai 2013.

Toutes les autres résolutions ont également été approuvées par l'assemblée générale.

Les résultats détaillés des votes des résolutions sont disponibles sur le site internet [www.aeroportsdeparis.fr](http://www.aeroportsdeparis.fr), dans la rubrique Actionnaires / Assemblée Générale.

L'assemblée générale a également été l'occasion pour Augustin de Romanet de présenter l'activité d'Aéroports de Paris en 2012 et les enjeux et perspectives de l'entreprise. Il a rappelé que 2012 a été une année record en termes de trafic et que les résultats du Groupe sont en croissance grâce à un modèle économique solide, avec une croissance du résultat opérationnel courant de 6,2%. Bernard Cathelain, Directeur Général Adjoint Aménagement et Développement, a présenté les différents aspects qui font d'Aéroports de Paris une entreprise innovante et socialement responsable.

Laurent Galzy, Directeur Général Adjoint Finances et Administration, a commenté les résultats financiers de l'année 2012 :

- un chiffre d'affaires en hausse de **5,6 % à 2 640 millions d'euros**, qui résulte principalement de la bonne tenue du cœur de métier et de la bonne performance des commerces avec un chiffre d'affaires par passager pour les boutiques en zone réservée en progression de **11,3 %** par rapport à 2011, à **16,8 euros<sup>(1)</sup>** ;
- un EBITDA<sup>(2)</sup> en hausse de **4,6 % à 1 017 millions d'euros** ;
- un résultat opérationnel courant en hausse de **6,2 % à 645 millions d'euros**.

Avant de dialoguer avec les actionnaires, le Président a mis l'accent sur les enjeux et perspectives du Groupe. Il a rappelé le potentiel de croissance d'Aéroports de Paris et le modèle économique créateur de valeur sur le long terme. Il a confirmé l'entrée dans un cycle d'investissements modérés et énuméré les axes prioritaires en termes de qualité de service. Il a également souligné l'optimisation de l'outil commercial et le relais de croissance que génèrent les participations aéroportuaires pour Aéroports de Paris.

Il a conclu sur les prévisions pour 2013 : sur la base d'une hypothèse de trafic stable, le chiffre d'affaires et l'EBITDA sont attendus en légère croissance.

(1) Chiffre d'affaires des boutiques en zone réservée par passager au départ.

(2) Résultat opérationnel courant majoré des dotations aux amortissements et des dépréciations d'immobilisations nettes de reprise.



Aéroville

## Aéroville, une nouvelle étape dans la ville aéroportuaire

Mis en œuvre par Unibail-Rodamco, leader européen des centres commerciaux, cet espace de 84 000 m<sup>2</sup>, accueillera 200 boutiques, 25 restaurants et un multiplexe cinématographique de 12 salles, un concept inédit en France et développé par Luc Besson.

Cet équipement de référence, doté d'un parking à guidage dynamique de 4 700 places, devrait attirer les quelques 87 000 personnes travaillant sur l'emprise de l'aéroport de Paris-Charles de Gaulle ainsi que ses riverains. Ce projet est une étape majeure pour le développement de la plate-forme vers le mode "ville aéroportuaire".

Afin de faire face à l'affluence des visiteurs, Aéroports de Paris a procédé à une adaptation de ses infrastructures routières, intégralement financée par Unibail-Rodamco. Les études du trafic routier ont permis d'établir un programme de travaux, destinés à absorber le flux supplémentaire. La mise à disposition des ouvrages, six mois avant l'ouverture du centre, a été respectée et permet de laisser la place à l'important chantier d'aménagement des espaces de commerces. Les travaux d'adaptation routière au nord de la plate-forme sont largement réalisés et s'achèveront à la fin de l'été. Le pont du RER B a été renforcé et élargi, en collaboration avec la SNCF, passant ainsi à 4 voies, ce qui améliore l'accès à la zone cargo. Enfin, de nouveaux giratoires ont été créés.

La date de l'inauguration est prévue au 16 octobre prochain.

## Airport Helper<sup>®</sup>

Depuis octobre dernier, Orly Ouest constitue peu à peu son contingent d'Airport Helper<sup>®</sup>, suivi depuis le mois de février par Orly Sud. Cette initiative entre dans le cadre de la démarche satisfaction clients et invite toute la communauté aéroportuaire, sur la base du volontariat, à proposer spontanément son aide aux passagers. Une opération de bienveillance très appréciée de ces derniers.

Aujourd'hui, une trentaine d'entreprises est engagée au côté d'Aéroports de Paris dans cette démarche et 440 volontaires se sont déjà inscrits, dont 300 ont le statut d'Airport Helper<sup>®</sup>. Ils sont reconnaissables à leur badge "Happy to help you", obtenu après une session de sensibilisation et la découverte des parcours du passager.



## Trophées Défis RSE 2012

Aéroports de Paris s'est vu décerner, le 17 avril dernier, le trophée Défis RSE (Responsabilité Sociétale et Environnementale) 2012, catégorie "Dialogue avec les parties prenantes", parmi 33 entreprises. Cette première édition nationale des Défis RSE a ainsi récompensé Aéroports de Paris pour son programme Planèt'AIRport.

Visant à primer les entreprises capables d'allier modèle économique performant et démarche socialement responsable, les Défis RSE s'adressent aux organisations ainsi qu'aux structures associatives. C'est une belle reconnaissance pour Aéroports de Paris, qui place la RSE au cœur de sa politique de développement et d'ancrage territorial, avec l'objectif de devenir une référence européenne dans ce domaine.

Planèt'AIRport accompagne et facilite l'accès à l'emploi des riverains des aéroports parisiens. Cette offre globale fédère plusieurs associations d'intérêt général<sup>(1)</sup> visant à faire bénéficier ces populations des retombées positives de l'activité aéroportuaire.

(1) Comité habitat (1995), Papa Charlie (1997), Adife (1999), Air (2008), First Stade (2009), Aérocompétences (2011)

## Visites de site

En 2013, 10 visites de l'aéroport Paris-Charles de Gaulle ont été programmées.

Les prochaines visites auront lieu les **24 septembre, 8 et 22 octobre, 5 et 26 novembre** prochains.

Le service Actionnaires Individuels est heureux de vous y accueillir.

Inscrivez-vous vite en appelant le : **0 800 101 800**

### Aéroports de Paris

Société à conseil d'administration au capital de 296 881 806 euros  
Siège social : 291, boulevard Raspail – 75675 Paris Cedex 14 - RCS Paris B 552 016 128  
Directeur de la publication : Benjamin Perret - Rédacteur : Marie-Serjè Cuvillier-Le Corre